



## **ASSEMBLEE GENERALE**

1

## **CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE**

**27 OCTOBRE 2017**

**DISCOURS DE DOMINIQUE JARLIER**

**PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES**

Mes cher(e)s Collègues Maires,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et de nos grands partenaires,  
Mesdames et messieurs,

Vous le savez, notre Assemblée générale se tient alternativement en région et à Paris. Mais, une fois n'est pas coutume, cette année nous sommes « en même temps » à Paris ET en région et je tiens à remercier tout particulièrement le conseil régional d'Ile de France en la personne de sa présidente, Mme Valérie PECRESSE, de nous recevoir dans ses murs.

De fait, comme cela sera certainement rappelé, l'Ile de France est une région boisée, rurale sur une grande partie de son territoire et également grande consommatrice de bois. Ainsi, nous œuvrons, depuis quelques temps, à tisser des liens avec les collectivités franciliennes et en particulier avec la région, pour les accompagner dans la définition et le développement d'une politique forêt bois à l'échelle de leurs territoires.

Je tiens également à remercier Monsieur le ministre Stéphane TRAVERT qui interviendra devant notre assemblée et marquera ainsi toute l'attention qu'il porte à la forêt en général et à la forêt communale en particulier.

Mes chers amis,

En cette année 2017, nous sommes à mi-mandat.

Nous venons de traverser une zone de turbulences, d'incertitudes, de questionnements d'un point de vue électoral, territorial et budgétaire.

Pour les élus, cela est particulièrement sensible, mais aussi pour nos mandants, nos administrés. Nous le mesurons chaque jour à leur contact. Car c'est le maire qui écoute, qui comprend, qui explique, qui rassure...

**Qui mieux que nous amortit les chocs au quotidien et, j'ose le dire, 7 jours sur 7 et loin, très loin des rentes de situation ?**

La période de mi-mandat est traditionnellement une période de lassitude, de doute. A quoi servons-nous ? Sommes-nous bien compris ? La réalité quotidienne de nos concitoyens est-elle bien visible au sommet de l'Etat ?

Eh bien, mes amis, je vais vous le dire : **en ces temps d'instabilité climatique, économique, géopolitique, nous sommes indispensables à la cohésion de la nation car nous incarnons cette belle valeur qu'est l'intérêt général ; nous incarnons l'idée républicaine et la démocratie au plus proche des citoyens.**

Nous devons le rappeler à nos parlementaires, en grande partie renouvelés et les sensibiliser à la question forestière car beaucoup d'idées reçues circulent à ce sujet.

Nous avons bien travaillé et j'aimerais revenir sur nos grands chantiers pour tracer ensuite quelques perspectives.

**En 2016, nous avons signé le Contrat d'Objectifs et de Performance et, quelques mois plus tard, la charte de la forêt communale. Vous avez été très nombreux à vous impliquer et je vous en remercie.**

Les premiers signaux que nous donne le nouveau gouvernement sont encourageants, ils nous laissent à penser que le Contrat est conforté jusqu'à son terme en 2020.

Nos relations avec notre opérateur s'affinent et s'affirment dans l'intérêt bien compris d'un régime forestier fort et protecteur de nos espaces forestiers qui, de plus en plus, attisent les convoitises. Cela implique une approche pragmatique des règles et engage chacun et chacune à œuvrer au mieux dans l'intérêt de ces espaces dont, je vous le rappelle, nous ne sommes que les dépositaires. **Nous devons les transmettre en bon état aux générations futures pour qu'à leur tour, elles en retirent tous les bienfaits.**

L'Office National des Forêts doit poursuivre ses efforts pour être plus résilient, plus solide économiquement tout en restant proche des maires qui comptent sur lui. Réactivité et efficience sur le terrain doivent guider ses transformations, nous l'avons bien entendu lors des réunions « ONF COFOR Tour » que nous avons tenues, ONF et Communes forestières, dans chacune de vos régions ces derniers mois.

Les questions de soumission / distraction / compensation du Régime forestier sont aujourd'hui au cœur de nos discussions, elles sont importantes car elles relèvent entre autres de la protection foncière, du patrimoine des communes, des attentes de la société et de l'économie de la filière. **En gardant l'objectif de servir l'intérêt général, nous devons avancer et trouver des solutions en partenariat avec l'ONF.**

Sur tous ces sujets, je vous le dis, nous accompagnons et nous accompagnerons l'ONF aussi longtemps que ces transformations serviront la forêt et nos communes. Je sais que plusieurs centaines d'entre vous s'impliquent sur le terrain auprès de l'ONF, accueillent les nouveaux agents, se forment, agissent pour constituer le réseau des « élus référents » en capacité de porter la voix du secteur forêt bois dans les territoires. Car, oui, en un peu moins de deux ans, nous avons su nous mobiliser et je rends une nouvelle fois hommage à votre engagement !

Bien sûr, nous sommes attentifs à la gestion durable de nos forêts et au rôle social qu'elles jouent.

Bien sûr, nous poursuivons partout nos actions de valorisation du bois pour que chaque mètre cube produit dans les forêts françaises génère une valeur économique, environnementale et sociale dans les territoires souvent ruraux.

**Nous avons activement participé à l'écriture du Programme National de la Forêt et du Bois et nous sommes maintenant actifs pour définir les programmes régionaux de la Forêt et du Bois.**

Nos partenariats avec les fédérations professionnelles portent leurs fruits – je pense au Label Union Européenne pour le chêne ou à notre appui à la marque « Préférez le bois Français » aux côtés de la Fédération Nationale du Bois pour préserver nos entreprises, à notre accord avec l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, mais aussi à nos travaux sur la voirie forestière et la biodiversité avec France Nature Environnement.

Je n'oublie pas notre partenaire fidèle, EDF, qui apporte son aide à la concrétisation de ce congrès.

**Mes chers collègues, il faut prendre conscience que la forêt est aujourd'hui à la confluence d'enjeux majeurs qu'il nous faut connaître et maîtriser : développement urbain, protection foncière, gestion des risques et surtout changement climatique, ...**

4

Le matériau bois, lui, s'inscrit pleinement dans la transition écologique, qu'il s'agisse de bois énergie, de bois construction ou de bois chimie.

**Ainsi, nous sommes face à une situation cruciale pour le secteur forêt bois, mais aussi face à l'un des plus grands défis de nos sociétés !**

Notre programme « 100 constructions publiques en bois local » est aujourd'hui cité comme exemplaire, les marques telles que Bois des Alpes ou Bois des Territoires du Massif Central que nous avons soutenues depuis l'origine, avec le concours financier de France Bois Forêt, sont aujourd'hui des moteurs dans la collaboration entre entreprises, l'innovation et la valeur ajoutée.

**Pourquoi ?** Parce que le pragmatisme nous guide, le développement économique de nos territoires ruraux nous met en responsabilité. Cette immersion dans la « vraie vie » des territoires n'est en rien antinomique à la stratégie de filière et à la politique forestière nationale, mais au contraire lui donne corps.

Dans ce contexte, l'annonce, au printemps 2017, d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, intitulé AMI Bois Bourg, pour utiliser le bois local dans les communes rurales, a soulevé une vague d'enthousiasme. A l'automne 2017, qu'en est-il de cet AMI ?

**Nous devons unir nos forces, dans la filière, dans les territoires, avec nos principaux partenaires pour relever ces défis. Nous devons innover, sortir de nos prés carrés, combiner nos compétences et nos savoir-faire. Notre devoir est là, la confiance que les français placent en nous nous oblige !**

Pour ce qui concerne notre réseau des Communes forestières, vous le savez, nous finalisons un outil de politique territoriale qui englobe cette approche multidimensionnelle. Il définit cette « forêt citoyenne » et nous le testerons dès l'an prochain, en partenariat avec la Fédération des Parcs Naturels régionaux et la Caisse des Dépôts.

Plusieurs Unions régionales explorent le lien rural / urbain qui peut constituer un axe de progrès intéressant pour la forêt et le bois.

Nous en parlerons tout à l'heure lors de la table ronde avec le témoignage de métropoles et j'en remercie par avance tous les participants.

Je pourrai ainsi poursuivre car les exemples sont nombreux dans notre réseau. Ils illustrent parfaitement ce qui fait notre Fédération car c'est l'essence même des collectivités qui la composent, c'est-à-dire notre capacité à nous projeter dans l'avenir, à innover, à procéder de la démonstration pour convaincre.

Vous tous, mes chers collègues, y contribuez avec force et conviction et, je le répète, avec l'intérêt général chevillé au corps !

**Sachez que votre Fédération est à vos côtés. Aussi souvent que possible, je viens vous rencontrer sur le terrain pour partager vos préoccupations mais aussi pour m'imprégner de vos projets, de vos remarques, de votre engagement, pour que, pour tous demain, soit désirable.**

Je vous remercie.